

Actualités nationales

Notre dossier : **Air Djibouti**, une compagnie virtuelle ! P.4



Éditorial
Même au pire de sa forme P.2

Actualités régionales

Le sang a encore coulé entre Somalis et Afars d'Éthiopie P.8

P.10

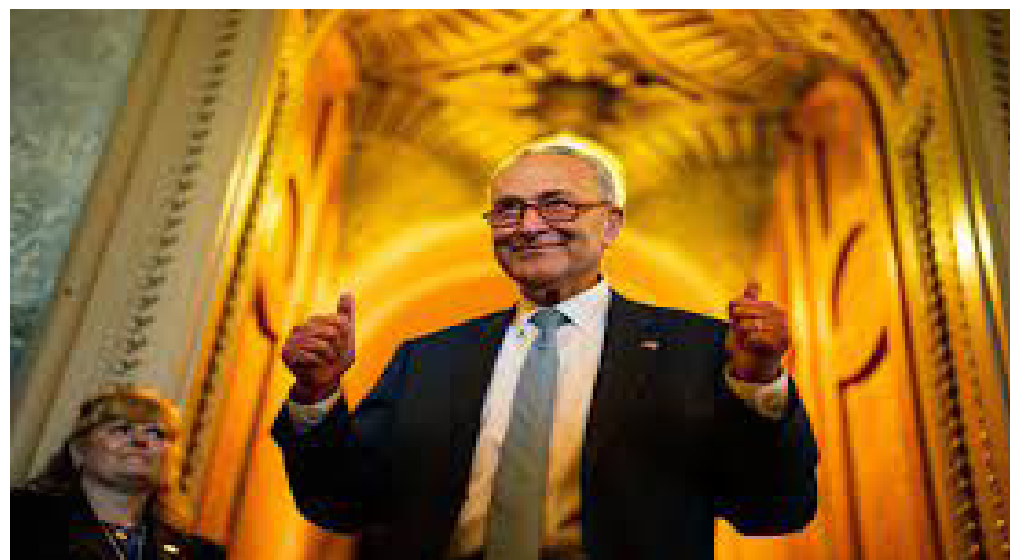
Somaliland : tensions politiques autour de la tenue de l'élection présidentielle



Actualités internationales

P.13

États-Unis : les démocrates se ressoudent autour du plan "anti-inflation"



Élection présidentielle au Kenya : La commission électorale, divisée, déclare William Ruto vainqueur mais son rival Raïla Odinga rejette la déclaration P.12



Même au pire de sa forme

Son retour ne signifie pas réparation réussie. Il lui faut patienter pour espérer récupérer un peu. Patienter flanc au lit. Il ne le quitte que pour aller se soulager, ce qu'il fait péniblement. Une présence aidante n'est jamais loin.

Les yeux rivés sur le faux plafond, l'esprit dispersé, le cœur battant à minima, il pense à des choses et à d'autres. Il va et vient, entre le passé et le présent. Il évite de se projeter dans l'avenir, même proche. Il redoute de ce qu'il lui réserve.

Le futur semble lui apparaître comme un trou noir où le guette quelque chose de peu rassurant. Il le pressent hostile, à partir de son parcours peu positif. Lequel s'illustre, entre autres, par son flagrant déficit d'altruisme. Dans l'égoïsme qu'il donne à voir, l'Autre n'est qu'un moyen dont l'usage peut aller jusqu'à sa suppression. Même mort, il n'est pas assuré de lui échapper : il peut le déterrer pour récupérer son tombeau...

L'Autre se présente sous divers traits. Il est d'ici ou d'ailleurs. Il est proche ou moins proche, jeune ou moins jeune. Il est d'un genre ou de

l'autre. Il est individuel ou collectif. Mais il le ramène toujours à son utilité pour sa personne et le traite en conséquence.

Au lit, lui parviennent des comptes rendus. Ils sont divers mais peu divergents. Ils convergent vers un point : son intérêt personnel. L'un d'eux porte sur un de ces événements sanglants auxquels il n'est pas étranger. Il porte sur une violence, une de plus. Elle vient de se dérouler outre-frontière, entre deux groupes de souffrants. Ils se sont encore rués les uns sur les autres selon le plan qu'il a co-échaudé avec d'autres. Un plan de tensions interminables et d'effusion de sang sans fin.

Concernant ces deux groupes, son intérêt réside dans la conflictualité de leurs rapports. Plus ils sont dressés les uns contre les autres, plus tranquille il se sent en-déca des frontières. Alors, il travaille activement à ce qu'ils s'entre-tuent, sachant qu'il ne peut y avoir ni vainqueurs ni vaincus. Sa longue expérience de poltron comploteur le lui enseigne. Du reste, c'est dans la logique même de la violence que d'appeler à la violence. Elle s'autonourrit. Comme le dit un dicton local, qui est habité

par un ressentiment ne tombe pas. Il rumine sans cesse ce qu'il vient de subir et prépare sa vengeance.

Cette effusion de sang récurrente, seule la sagesse peut la déprogrammer. Car oui, elle est programmée. Elle l'est par des acteurs dont lui-même, des acteurs qui n'ont pas intérêt à l'entente de ces deux groupes. Ils ont conscience du champ des possibles de ces souffrants et ne veulent pas les voir avancer ensemble. Ils les manipulent à partir de leur différence en la sur-jouant et en la surexploitant.

Le compte rendu le ravit. Un rire gras le réanime. Il boit du petit lait, oubliant un temps son état peu réparable. En aurait-il l'énergie qu'il fêterait cette effusion de sang.

Même au pire de sa forme, même flanc au lit, même en instance de départ sans retour, il reste égal à lui-même : malfaisant pour le monde.

S.A.D

Notre dossier : Air Djibouti, une compagnie virtuelle !



La compagnie Air Djibouti est fondée en 1963 par le pilote et entrepreneur français Bernard Astraud. Elle commence ses activités en avril 1964.

La compagnie se développe très vite comme en témoignage un article du journal "Le Réveil" daté du 7 janvier 1967 et intitulé "Air Djibouti", une compagnie en plein essor".

Air Djibouti est rachetée en 1970 par la compagnie aérienne Air Somali, fondée en 1962 et dans laquelle la compagnie aérienne française Air France détient une participation majoritaire. En juillet 1971, Air France acquiert une participation directe de 50,7 % dans Air Djibouti et utilise ses avions pour les services de ravitaillement régionaux. Les deux filiales d'Air France fusionnent

le 14 mars 1972, Air Somali devenant Air Djibouti.

Air Djibouti dessert alors des destinations nationales, mais aussi régionales telles qu'Aden, Asmara, Dire Dawa, Hargeisa, Mogadiscio, Sanaa et Taïz.

La République de Djibouti, nouvellement née, prend une participation de 62,5% dans Air Djibouti en 1977. Elle se fait céder d'autres actions par Air France au début de 1981, donnant à l'État une participation de 90% dans la société. Dans le même temps, Air Djibouti ouvre une route via Rome vers Paris pour laquelle le premier avion à réaction de la compagnie est utilisé. Il s'agit d'un Boeing 737 loué à Transavia Holland.

Après sa nationalisation, l'entreprise commence à subir des pertes croissantes. Le 22 janvier 1991, Air Djibouti cesse ses activités pour des raisons économiques. Elle est liquidée peu de temps après et les deux DHC-6Twin Otter sont vendus. À ce stade, le passif totalise 11 millions de dollars américains.

En 1997, est fondée une société privée Djibouti Airlines qui essaie de reprendre le label Air Djibouti, mais sans succès. Cette société fait faillite à son tour en 2002.

Selon les autorités djiboutiennes, Air Djibouti renaît de ses cendres tel un phénix en février 2015 en tant que société d'État. Le principal actionnaire est, à 70% du capital, la société d'État Djibouti Ports and Free Zones Authority, les 30% restants étant détenus par un opérateur également public, à savoir Aéroport international de Djibouti. En mai 2015, la compagnie confie à la société britannique Cardiff Aviation la planification logistique du démarrage et de la mise en œuvre des opérations. Cardiff Aviation appartient à Bruce Dickinson, chanteur du groupe Heavy Metal Iron Maiden. Le chanteur a également été pilote commercial de la compagnie aérienne charter britannique Astraeus Airlines jusqu'en 2011.

Cardiff Aviation propose à ses clients un modèle commercial correspondant à l'exploitation d'une compagnie aérienne virtuelle appelée «Airline in a Box».

Les opérations de vol de passagers commencent le 15 août 2016 avec un Boeing 737-400. L'appareil est exploité par VVB Aviation Malta dont British Cardiff Aviation détient une participation de 50 %. Il relie Djibouti à Addis-Abeba et à Dire-Dawa en Éthiopie. Cardiff Aviation cesse de travailler avec Air Djibouti en novembre 2017.

Situation actuelle d'Air Djibouti.



Selon le directeur général d'Air Djibouti s'exprimant en 2018 au micro d'Africa24, la compagnie serait en plein développement et disposerait de cinq avions et d'autres en cours de livraison. Il ajoute qu'Air Djibouti aurait 285 employés répartis en trois grands départements :

- Handling : opérations à l'intérieur de l'aéroport comprenant maintenance, bouche-bac etc., les équipes techniques d'Air Djibouti assurant toute la partie technique pour l'aéroport de Djibouti ;
- Cargo et fret ;
- Transport des passagers.

Dans cette interview de 2018, le directeur d'Air Djibouti a ces mots concernant la flotte de la compagnie : "une flotte de 5 avions dont 2 avions cargos (boeing 737-400 et boeing 727-200) pour la région et dans l'attente d'une EGN, par ail-

leurs, dans l'attente de l'aboutissement des négociations avec Boeing pour acheter deux autres avions boeing 737-800". Selon la page Facebook d'Air Djibouti, les deux avions Ambraers ERJ seraient également sa propriété

(<https://www.facebook.com/airdjibouti1963/posts/3950979831641548/>).

Mais d'après le site <https://www.planespotters.net/airline/Air-Djibouti>, il n'y aurait que trois avions dont un en parking, un Boeing 737, les deux autres étant des avions sous numérotation éthiopienne.

Où sont donc passés les avions dont parle le directeur général d'Air Djibouti ? Contrairement aux dires de ce directeur, toujours en poste, il semble que la flotte d'Air Djibouti est constituée de trois avions seulement :

-Deux Embraers ERJ 145 (<https://www.planelogger.com/Aircraft/Registration/ET-AVV/909354>), pris en location à la compagnie éthiopienne National Airways. Leurs deux immatriculations sont : ETAVV et ETAVU. Ils ont 18 ans d'âge et l'un des deux est tombé hors service suite à un problème technique lors d'un décollage à Aden au Yémen (<https://www.facebook.com/Lejournalreveil/posts/412512759513467/>) ;

-Un Boeing 737-500, immatriculé EY-560, âgé de 30 ans et dont le propriétaire est U.B.C investment LP. L'appareil est hors service depuis un accident à Garowe, capitale de l'État régional fédéré du Puntland, en République fédérale de Somalie (https://www.facebook.com/permalink.php?id=360171894574726&story_fbid=745660746025837).

Nous n'avons pas trouvé de trace d'Air Djibouti dans les archives d'accréditation de l'autorité de l'aviation civile à Djibouti, encore moins dans celles de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) (<https://www.canalmonde.fr/r-annuaires/compagnies-aeriennes/compagnies-aeriennes-alphabétique.php?al=D>). La seule compagnie enregistrée au titre de Djibouti dans ces différents registres est la compagnie Daallo Airlines.

Dans la liste noire des compagnies interdites sur le sol européen, le nom d'Air Djibouti n'apparaît pas. Mais il est spécifiquement mentionné que l'interdiction frappant Djibouti concerne "tous transporteurs aériens certifiés par les autorités de Djibouti responsables de la surveillance de la réglementation" et Daallo Airlines est citée, car c'est la seule accréditée par les autorités djiboutiennes de l'aviation civile. Suite du dossier dans notre prochaine édition.

M.D.J

Le sang a encore coulé entre Somalis et Afars d'Éthiopie



Le jeudi 11 août 2022, les violences ont repris dans la zone frontalière des régions somalie et afare d'Éthiopie. Elles ont, de part et d'autre, fait morts et blessés. Ce, sous les yeux des forces fédérales éthiopiennes.

Les attaques afares ont visé les localités d'Undhufo et de Danlaheley pour chasser leurs populations somalies. Défendues par un modeste contingent de policiers et de miliciens somalis, les deux localités ont été submergées par les assaillants. Les habitants ont dû les fuir, abandonnant leurs biens et habitations. Certains y ont trouvé la mort. Cela s'est produit le vendredi 12 août 2022.

A cet énième épisode de violences sans fin entre les deux communautés, violences où sont impliqués des acteurs extérieurs qui ont intérêt à la non-paix entre Somalis et Afars de cette partie de l'Éthiopie, le parti djiboutien d'opposition MRD a réagi. Il l'a fait en ces termes : "Encore une fois, des affrontements ont éclaté, il y a quelques jours, dans la zone frontalière des régions somalie et afare d'Éthiopie. Ils ont opposé les communautés afare et somalie qui sont également majoritaires à Djibouti. Ces violences ont fait, de part et d'autre, des morts et des blessés. Envahies, les localités de Cundhufo et de Danlaheley se sont, le 12 août 2022, vidées de leurs populations so-

malies qui ont dû fuir leurs biens et habitations pour échapper à la violence. Comme nous l'avons toujours fait, nous condamnons fermement ces violences et ces déplacements forcés de civils. Rien ne peut justifier le recours à la force contre des populations civiles, quel que soit le pays. Nous rappelons que, dans une logique de force, à plus forte raison entre de tels groupes voisins, il ne peut y avoir ni vainqueurs ni vaincus définitifs. Pour un camp comme pour l'autre, la victoire d'un jour fait le lit de la défaite du lendemain. Ce, parce que le ressentiment est un puissant moteur de violence. C'est dire si cette logique de force est une impasse, comme nous ne cessons de le répéter. Le passé et le présent de ces deux communautés sœurs en Éthiopie le montrent abondamment. Si le sang qui coule profite à un camp, ce n'est ni celui afar, ni celui somali. Une lecture un peu attentive de la situation permet de repérer à qui (au pluriel) le bain de sang récurrent profite réellement."La solution, nous le répétons encore, réside dans les cœurs et les esprits des Afars et des Somalis intéressés. Et nulle part ailleurs. Oui nulle part ailleurs. S'ils ne se rendent pas à cette évidence et qu'ils ne règlent pas leurs problèmes par le dialogue et la sagesse dont ils sont capables, ils continueront de verser leur sang

au profit d'autres qui les méprisent. Au lieu de réserver leur énergie et leur temps à améliorer leurs conditions d'existence. Les termes du choix sont clairs pour eux. Quant à leurs soeurs et frères djiboutiens, ils se doivent de les aider à faire le seul choix qui vaille : le choix de la vie et de la sagesse." A suivre.

S.I.M

Somaliland : tensions politiques autour de la tenue de l'élection présidentielle



Jeudi 11 août 2022, à Hargeissa, la capitale, et dans d'autres villes de l'État auto-proclamé du Somaliland, se sont déroulées des manifestations organisées par les deux partis d'opposition Wadani et Ucid. Les manifestants réclamaient la tenue de l'élection présidentielle à la date prévue, soit le 13 novembre 2022. "Nous sommes contre le report de l'élection et une prolongation de fait du mandat de Moussa Bihi", a confié à La Voix de Djibouti (LVD) une source proche de l'opposition.

Bien que les manifestations soient autorisées et qu'elles se soient tenues dans des lieux également autorisés, les forces de l'ordre ont chargé les

participants, tirant à balles réelles sur certains d'entre eux. Le bilan serait de six morts dont trois à Hargeissa et des centaines de blessés, selon l'opposition. D'autres sources parlent de "cinq morts au moins et d'une centaine de blessés".

Depuis lors, les manifestants ne sont pas revenus dans les rues mais un appel à des assises nationales dans la petite ville d'Adadley, dans la région de Hargeissa, a été lancé par l'opposition. C'est par la bouche du président du parti Ucid, Faysal Ali Houssein dit Warabe, que l'appel a été lancé. Sera-t-il entendu ? L'avenir le proche le dira.

Selon certains analystes, le président Bihi cherche à un obtenir un report électoral de deux ans via l'assemblée des anciens appelé Guurti. Durant cette période, il rouvrirait la compétition décennale pour la sélection des partis politiques légaux dont le nombre est fixé à trois par la Constitution. La sélection consiste à retenir trois partis parmi les nombreuses formations candidates à la reconnaissance légale. A cette occasion, soulignent les analystes, le pouvoir se débarrasserait des deux partis d'opposition actuels.

En tout cas, les appels au calme n'ont pas tardé. Ils sont notamment venus du président fédéral somalien, Hassan Cheikh Mahamoud, de la communauté internationale, ou encore des États-Unis d'Amérique. Tous appellent à la retenue et au dialogue pour trouver une solution à la crise politique.

Rappelons que le Somaliland a connu des tensions politiques dans le passé et qu'il a toujours su les régler de manière pacifique. Il est d'ailleurs régulièrement salué pour sa démocratie et sa paix civile dans un environnement régional troublé. A suivre.

N.H.A

Élection présidentielle au Kenya : La commission électorale, divisée, déclare William Ruto vainqueur mais son rival Raïla Odinga rejette la déclaration



Lundi 15 août 2022, par la voix de son président, Wafula Chebukati, la Commission électorale du Kenya a déclaré le vice-président sortant et candidat, William Ruto, vainqueur de l'élection présidentielle qui s'était déroulée le 9 août dernier en même temps des législatives et locales. Il a été déclaré vainqueur face à l'ancien premier ministre Raïla Odinga. La Commission a crédité Ruto de 50,49% et Odinga de 48,8 %.

Mais c'est une commission divisée qui a annoncé les résultats. En effet, quatre de ses sept membres se sont désolidarisés par avance de la proclamation, dénonçant une opacité dans la centralisation des résultats.

En conséquence, Raïla Odinga a rejeté les résultats. Il a accusé M. Chebukati, président

de la Commission électorale, d'une «impunité flagrante», affirmant que son équipe poursuivra toutes les options légales. Il a qualifié la déclaration de Chebukati de «revers majeur» pour la démocratie kényane, qui pourrait déclencher une crise politique.

La justice validera ou invalidera la déclaration de la Commission électorale. En cas d'invalidation, un scrutin présidentiel sera organisé entre les deux candidats.

Selon les observateurs, la procédure judiciaire prendra quelques mois. D'ici là, le pays demeurera dans une situation d'attente et d'expédition des affaires courantes. A suivre.

O.M.R

États-Unis : les démocrates se ressoudent autour du plan "anti-inflation"



Dimanche 7 août 2022, sans la moindre voix républicaine, les cinquante sénateurs démocrates ont approuvé un plan dit anti-inflation qui vise notamment à réduire les coûts de la santé et à encourager massivement les énergies propres. A son tour, la chambre des représentants a adopté le projet.

Ainsi, à moins de cent jours des élections de mi-mandat, les démocrates américains ont réussi, surtout au Sénat, à surmonter les divisions qui les paralysaient depuis dix-huit mois et à se rassembler autour d'un plan "anti-inflation". Le plan n'est pas aussi ambitieux que le programme sur lequel avait été élu Joe Biden en 2020, mais il permettra au camp démocrate de faire campagne à l'automne sur un résultat inespéré. C'est un succès majeur pour le

président américain qui a connu plusieurs revers et une économie en dents de scie.

Le plan de "réduction de l'inflation", version allégée du vaste plan Build Back Better ("reconstruire en mieux") du printemps, bloqué par les modérés du parti, va permettre aux démocrates d'essayer de remobiliser leur base politique alors que commence la campagne pour le scrutin du 8 novembre 2022. Une base largement désenchantée : elle comprend mal pourquoi ses élus ne parviennent à rien alors que leur parti détient la Maison Blanche, la majorité à la Chambre des représentants et, grâce à la voix de la vice-présidente, le Sénat.

Avec l'adoption de l'Inflation Reduction Act, les démocrates vont pouvoir se prévaloir d'avancées "historiques" correspondant à leurs promesses électorales, selon leur chef de file au Sénat, Chuck Schumer. Le texte prévoit notamment la baisse du prix des médicaments pour les personnes âgées, une revendication plébiscitée par l'immense majorité des Américains, lassés d'avoir à payer jusqu'à dix fois plus qu'au Canada pour des prescriptions similaires. Durant la prochaine décennie, le ministre de la santé sera autorisé à négocier directement avec les laboratoires pour faire baisser les prix de cent médicaments, soit une économie substantielle.

Pour les énergies propres et la lutte contre le changement climatique, le plan prévoit une injection de 369 milliards de dollars en dépenses d'investissement et d'encouragement. Il prévoit également de réduire considérablement, d'environ 40%, les émissions de gaz carbonique d'ici 2030. De même, il alloue 64 milliards de dollars pour étendre un programme de la loi sur les soins abordables afin de réduire les coûts d'assurance.

S.H.A